



SYNTHESE DU RAPPORT GENERAL

Le Rapporteur Général

Madame Bintou DIALLO Epouse BARRO

Directeur Général Agence de Promotion des
Investissements du Burkina Faso

1 INTRODUCTION

Sous le haut-patronage de Son Excellence Monsieur Daniel Kablan Duncan, Premier Ministre, Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget de Côte d'Ivoire, représenté par Monsieur Hamed BAYAYOKO, Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, s'est tenu à Abidjan, le 17 mars 2014, l'Assemblée Générale Extraordinaire du Réseau International des Agences Francophones de Promotion des Investissements (RIAFPI). Cet événement qui marque la reprise des activités du RIAFPI se présente comme une occasion pour les API francophones de placer le Réseau au cœur de leurs priorités et surtout, d'en faire un puissant instrument de coopération et d'intégration en matière d'attraction des investissements au sein du monde francophone.

L'Assemblée Générale a enregistré la participation de dirigeants d'Agences de Promotion des Investissements (API) venus d'Afrique, d'Europe, d'Asie et du Pacifique et s'est articulée autour d'une cérémonie d'ouverture, des ateliers thématiques, des travaux en commission et d'assises d'Assemblée Générale.

2 CEREMONIE D'OUVERTURE

Sous la présidence effective de Monsieur Hamed BAYAYOKO, Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, représentant Son Excellence Monsieur Daniel Kablan Duncan, Premier Ministre, Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget de Côte d'Ivoire, la cérémonie d'ouverture de l'Assemblée Générale a été réhaussée par la présence de Monsieur Maurice BANDAMAN, Ministre de la Culture et de la Francophonie, Monsieur Georges SERRE, Ambassadeur de France en Côte d'Ivoire, Madame la Représentante du Maire de Cocody, Madame Angèle BONANE, Représentante du Secrétaire Général de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Tous les intervenants ont relevé, dans leur allocution, la nécessité pour les API francophones de capter une part importante de flux de capitaux privés étrangers afin de contribuer de manière durable à la compétitivité économique de leurs pays.

Fort de ce constat, le RIAFPI entend être le lieu de partage d'expériences, et de compétences entre Agences de Promotion des Investissements.

3 ATELIERS THEMATIQUES

L'ambition forte et affirmée par le RIAFPI d'être un vecteur d'optimisation des stratégies de promotion des investissements à l'intérieur de l'espace francophone, a conduit à la tenue d'un atelier sur le thème : « **QUELLES PRATIQUES POUR OPTIMISER LA CONTRIBUTION DES API FRANCOPHONES AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE NATIONAL ET REGIONAL ?** ».

Afin d'identifier les pistes de solutions aux problématiques qui entravent la performance des API, des échanges thématiques ont meublé les assises de l'Assemblée Générale du RIAFPI, à travers deux sous-thèmes, (i) « **Promotion de l'investissement et compétitivité du secteur privé** » et (ii) « **Présentation des meilleures pratiques en matière de politiques d'attraction des investissements** ».

Ces thèmes visent à échanger avec les participants de l'Assemblée Générale du RIAFPI sur les problématiques et solutions optimales. Deux panels thématiques ont été animés par des experts provenant de l'ONUDI et de la BAD avec à leurs côtés, les Directeurs Généraux des API présentes, intervenant comme panélistes.

Par la suite, des préoccupations ont été mises en évidence à savoir :

- L'insuffisance de financement des infrastructures socio-économiques dans les Etats francophones et plus particulièrement les Etats africains. Ce qui constitue un frein à la promotion des investissements;
- L'insuffisance d'investissements panafricains dans les projets intégrateurs régionaux;
- La focalisation trop importante des API sur l'amélioration des rangs de leur pays au classement Doing Business. Ce qui les éloigne de leur mission première qui consiste à attirer l'investissement;
- Les lourdeurs administratives dans les activités des API qui réduisent leur efficacité et leurs performances ;

- Le manque d'autonomie financière des API impacte sur leur rendement en matière de promotion des investissements;
- L'insuffisance ou le manque de mécanismes fiables et opérationnels de suivi évaluation (after care) des investissements au sein des API;
- L'inadaptation des plans d'actions des API à la lumière des défis et tendances actuelles, eu égard à la concurrence mondiale en matière d'attraction des investissements.

D'où l'urgence de :

- Développer des politiques de construction et de réhabilitation d'infrastructures économiques au niveau des pays francophones. Cela constitue un levier de croissance des investissements et un élément de prise de décision d'investir dans un pays ;
- Promouvoir des instruments innovants de financement de projets intégrateurs en faveur d'hommes d'affaires francophones, notamment sur les marchés boursiers ;
- Impliquer tous les acteurs de l'environnement économique, politique et social dans le processus d'amélioration du climat des affaires focus Doing Business. Ce qui permettra aux API d'accomplir pleinement leurs rôles et missions, bien que l'amélioration de l'environnement des affaires participe à l'attractivité des IDE ;
- Doter les API de statuts qui leur permettent de disposer de pouvoirs décisionnels pour favoriser la célérité et l'efficacité dans l'accomplissement de leurs rôles et missions ;
- Diversifier les sources de financement du budget des API à travers la rémunération des services additionnels ;
- Développer des approches et outils rationnels en matière de dispositif de suivi et évaluation des investissements dans les API ;
- Initier l'élaboration des plans stratégiques d'attraction des investissements prenant en compte les instruments de gestion axés sur les résultats. Cela

